



No. DU PROJET: 1005007-1

PROJECT No. 1005007-1

## PRIME CONSULTANT:

SCHOELER & HEATON ARCHITECTS INC.  
401-180 METCALFE STREET  
OTTAWA, ONTARIO, K2P 1P5  
S&H PROJECT No. 17-515  
T > 613-237-6162  
F > 613-237-6162

## CIVIL CONSULTANT:

WSP GROUP  
2611 QUEENSVIEW DRIVE, SUITE 300  
OTTAWA, ONTARIO, K2B 8K2  
T > 613-690-3786

## LANDSCAPING CONSULTANT:

F.D. FOUNTAIN INC.  
3-1735 COURTWOOD CRESCENT  
OTTAWA, ONTARIO, K2C 3J2  
T > 613-216-2934

## ELECTRICAL CONSULTANT:

SNC LAVALIN INFRASTRUCTURE  
1145 HUNT CLUB ROAD, SUITE 300  
OTTAWA, ONTARIO, K1V 0Y3  
T > 613-907-7100

ARCHITECTURAL DRAWING LIST  
LISTE DES DESSINS D'ARCHITECTURE

COVER SHEET  
FEUILLE COUVERTURE

AD100 SITE 1 & 2 CLEARANCES PLAN  
PLAN DES ZONES À DÉGAGER - SITES 1 ET 2

AD101 PHASE 1 PREPARATION PLAN - SITE 1  
PLAN DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES - PHASE 1 - SITE 1

A100 SITE PLAN - SITE 1 & 2  
PLAN D'IMPLANTATION - SITES 1 ET 2

A101 PHASE 1 PARKING PLAN - SITE 1  
PLAN DU STATIONNEMENT - PHASE 1 - SITE 1

CIVIL DRAWING LIST  
LISTE DES DESSINS DE GÉNIE CIVIL

C100 EXISTING CONDITIONS AND NEW DETAILS  
CONDITIONS EXISTANTES ET DÉTAILS NOUVEAUX

C101 GRADING AND SERVICING PLAN  
PLAN DE NIVELLEMENT ET SERVICES

LANDSCAPING DRAWING LIST  
LISTE DES DESSINS D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

L100 LANDSCAPE PLAN SITE 1  
PLAN D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER - SITE 1

L200 TYPICAL SITE SECTIONS SITE 1  
COUPES TYPIQUES DU SITE - SITE 1

L300 TYPICAL CONSTRUCTION DETAILS SITE 1  
DÉTAILS TYPIQUES DE CONSTRUCTION - SITE 1

L400 TYPICAL PLANTING DETAILS SITE 1  
DÉTAILS TYPIQUES - MISE EN TERRE DE PLANTS - SITE 1

L500 DETAILED PLANTING PLAN 'A' SITE 1  
DÉTAILS DE MISE EN TERRE DE PLANTS - PLAN 'A' - SITE 1

L600 DETAILED PLANTING PLAN 'B' SITE 1  
DÉTAILS DE MISE EN TERRE DE PLANTS - PLAN 'B' - SITE 1

L700 DETAILED PLANTING PLAN 'C' SITE 1  
DÉTAILS DE MISE EN TERRE DE PLANTS - PLAN 'C' - SITE 1

ELECTRICAL DRAWING LIST  
LISTE DES DESSINS D'ÉLECTRICITÉ

E0 ELECTRICAL LEGENDS, KEY PLAN, & DRAWING LIST SITE 1  
LÉGENDE ÉLECTRIQUE, PLAN PRINCIPAL ET LISTE DE DESSINS SITE 1

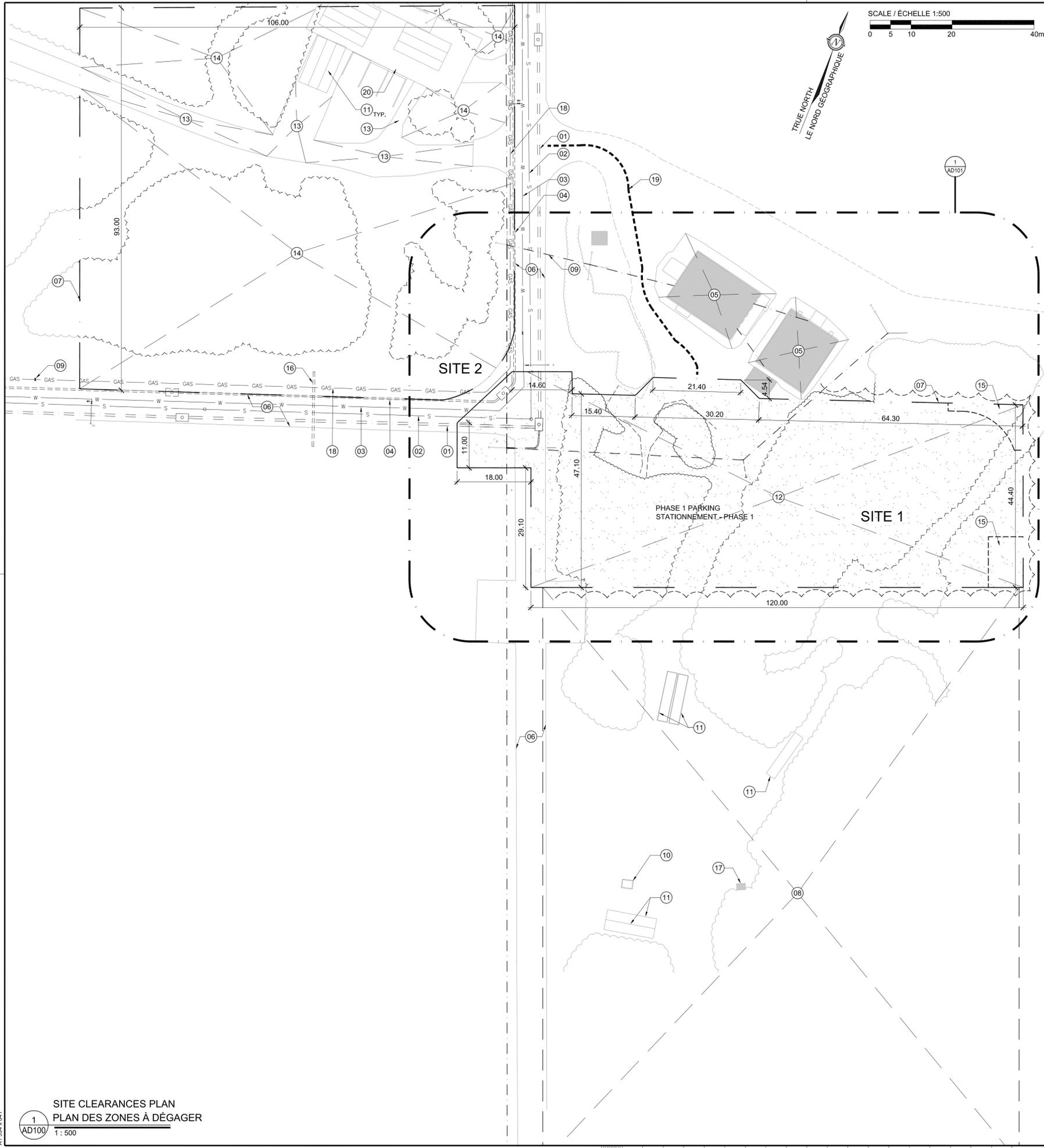
E1 ELECTRICAL DETAILS 1  
DÉTAILS ÉLECTRIQUE 1

E2 ELECTRICAL DETAILS 2  
DÉTAILS ÉLECTRIQUE 2

E3 ELECTRICAL DETAILS 3  
DÉTAILS ÉLECTRIQUE 3

E4 ELECTRICAL SITE PLAN SITE 1  
PLAN ÉLECTRIQUE DU SITE 1

E5 TELECOM/SECURITY SITE PLAN SITE 1  
PLAN DU SYSTÈME TÉLÉCOMMUNICATIONS/ SÉCURITÉ DU SITE 1



SCALE / ÉCHELLE 1:500  
0 5 10 20 40m

TRUE NORTH  
LE NORD GÉOGRAPHIQUE

**GENERAL NOTES:**

A SERVICE AND UTILITY LOCATIONS ARE APPROXIMATE. CONTRACTOR TO VERIFY LOCATION AND ELEVATION OF EXISTING SERVICES AND UTILITIES PRIOR TO ANY CONSTRUCTION. CONTRACTOR SHALL BE RESPONSIBLE FOR OBTAINING LOCATIONS FROM ALL UTILITY COMPANIES TO LOCATE EXISTING UTILITIES PRIOR TO EXCAVATION. THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR PROTECTION AND REINSTATEMENT.

B REFER TO ARCHITECTURAL DRAWING A101 FOR BALANCE OF SITE WORK, PAVING & RE-GRADING ETC.

C SAFEGUARD EXISTING ADJACENT LANDSCAPES TO REMAIN. MAKE GOOD ANY ADJACENT AREAS, SURFACES OR TREES DAMAGED DURING CONSTRUCTION TO MATCH CONDITIONS OF EXISTING PRIOR TO CONSTRUCTION.

**NOTES GÉNÉRALES:**

A L'EMPLACEMENT DES SERVICES ET DES INSTALLATIONS D'UTILITÉ PUBLIQUE N'EST QU'APPROXIMATIF. L'ENTREPRENEUR SE DEVRA VÉRIFIER L'EMPLACEMENT ET L'ÉLEVATION DE CHAQUE DES INSTALLATIONS D'UTILITÉ PUBLIQUE ET DE CHACUN DES SERVICES ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DE N'IMPORTE QUELLE CONSTRUCTION. EN OUTRE, L'ENTREPRENEUR DEVRA ÊTRE RESPONSABLE DE SE PROCURER LES EMBLEMES DES INSTALLATIONS EN CAUSE AUPRÈS DES SOCIÉTÉS D'UTILITÉ PUBLIQUE CONCERNÉES, POUR AINSI POUVOIR ÉTABLIR LE CHEMINEMENT DES DITES INSTALLATIONS D'UTILITÉ PUBLIQUE AVANT LA MISE EN ROUTE DES TRAVAUX DE CREUSAGE. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA PROTECTION ET DU RÉTABLISSEMENT DE TOUS LES ENSEMBLES AFFECTÉS ICI.

B SE REPORTER AU DESSIN D'ARCHITECTURE A101 AFIN DE RETROUVER LE RESTANT DES TRAVAUX D'IMPLANTATION, DE FINITION DE CHAUSÉE ET DE REPRISE DE TRAVAUX DE TERRASSEMENT, ETC.

C SAUVEGARDER LES TRAVAUX ADJACENTS ET EXISTANTS D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER À CONSERVER. RÉMETTRE À NEUF LES ENSEMBLES ADJACENTS (ZONES, SURFACES, VÉGÉTATION, ENDOMMAGÉS AU COURS DE LA CONSTRUCTION, EN LES RAMENANT AU MOINS À L'ÉTAT QUI PRÉVALAIT AVANT LA MISE EN ROUTE DES PRÉSENTS TRAVAUX DE CONSTRUCTION.

**DRAWING NOTES:**

01 EXISTING UNDERGROUND ELECTRICAL SERVICE TO REMAIN.

02 EXISTING UNDERGROUND SANITARY SEWER LINE TO REMAIN.

03 EXISTING UNDERGROUND WATERMAIN TO REMAIN.

04 EXISTING UNDERGROUND COMMUNICATION SERVICE TO REMAIN.

05 EXISTING QUONSET BUILDING AND SLOPED ASPHALT BASE TO REMAIN.

06 EXISTING ASPHALT ROAD TO REMAIN.

07 EXTENT OF PHASE 1 SITE PREPARATION & DEMOLITION.

08 EXTENT OF FUTURE PHASE 2 (N.I.C.).

09 EXISTING GAS SAFETY OFF VALVE.

10 EXISTING LOW CONCRETE STRUCTURE AT GRADE TO REMAIN.

11 EXISTING LARGE METAL CONTAINERS TO REMAIN.

12 REFER TO DRAWING AD101 FOR SITE 1 PREPARATION.

13 EXISTING GRAVEL ROAD TO REMAIN.

14 GRUB OUT AND REMOVE EXISTING TREES, UNDERGROWTH, ROOTS SHRUBS, AND TOPSOIL DOWN TO BED ROCK.

15 REFER TO LANDSCAPE DRAWINGS. DESIGNATED BOLDER STOCK PILE AREA. STOCK PILED BOLDERS MUST BE A MINIMUM SIZE OF 1.0m X 1.2m X 0.6m.

16 EXISTING UNDERGROUND STORM SEWER TO REMAIN.

17 EXISTING SERVICE BUILDING TO REMAIN.

18 ASSUMED LOCATION OF EXISTING GAS LINE. VERIFY LOCATION OF UNDERGROUND SERVICES BEFORE STARTING WORK AND SAFEGUARD.

19 TEMPORARY CONTRACTOR SITE ACCESS ROUTE TO BE USED THROUGHOUT DURATION OF INTERSECTION WORK IN CONTRACT AND BY OTHERS NOT IN CONTRACT.

20 EXISTING 200mm REINFORCED CONCRETE SLAB TO REMAIN.

**NOTES DU DESSIN:**

01 CONSERVER LES SERVICES D'ÉLECTRICITÉ EXISTANTS ET SOUTERRAINS.

02 CONSERVER LA CANALISATION EXISTANTE D'ÉGOUT SANITAIRE ET SOUTERRAINE.

03 CONSERVER LA PRINCIPALE CANALISATION EXISTANTE D'EAU SOUTERRAINE.

04 CONSERVER LE SERVICE EXISTANT ET SOUTERRAIN DE COMMUNICATION.

05 CONSERVER LE BÂTIMENT EXISTANT « QUONSET » AINSI QUE L'OUVRAGE EXISTANT ET INCLINÉ D'ASSISE EN ASPHALTE.

06 CONSERVER LA VOIE ROUTIÈRE EXISTANTE ET EN ASPHALTE.

07 DÉLIMITATION DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES DU SITE ET DES OUVRAGES DE DÉMOLITION DE LA PHASE 1.

08 DÉLIMITATION DES TRAVAUX ÉVENTUELS DE LA PHASE 2 (NON INCLUS AU CONTRAT).

09 SOUPAPE EXISTANTE DE FERMETURE DE SÛRETÉ DU GAZ.

10 CONSERVER LA STRUCTURE BASSE ET EXISTANTE EN BÉTON ET CE, À LA HAUTEUR DU NIVEAU DU TERRASSEMENT.

11 CONSERVER LES CONTENEURS EXISTANTS EN MÉTAL ET DE GRAND FORMAT.

12 SE REPORTER AU DESSIN AD101 AFIN DE RETROUVER LES TRAVAUX PRÉPARATOIRES DU SITE 1.

13 CONSERVER LE CHEMIN EXISTANT EN GRAVIER.

14 ESSOUCHER ET ENLEVER LES ARBRES EXISTANTS AINSI QUE LES SOUS-BOIS, LES RACINES, LES ARBUSTES ET LA TERRE VÉGÉTALE ET CE, EN NETTOYANT ET EN AMENANT LE TOUT JUSQU'AU NIVEAU DE L'ASSISE ROCHEUSE.

15 SE REPORTER AUX DESSINS D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET CE, EN RAPPORT AVEC LA ZONE DÉSIGNÉE POUR L'EMPLACEMENT DE GALETS. LA GROSSEUR MINIMALE DES GALETS EMPILÉS EN STOCK DOIT ÊTRE COMME SUIV : 1,0 MÈTRE SUR 1,2 MÈTRE SUR 0,6 MÈTRE.

16 CONSERVER L'ÉGOUT PLUVIAL EXISTANT ET SOUTERRAIN.

17 BÂTIMENT DE SERVICE EXISTANT DOIT ÊTRE CONSERVÉ.

18 EMBLEMES SOUTERRAINS DE LA CANALISATION EXISTANTE DE GAZ. VÉRIFIER L'EMPLACEMENT DES SERVICES SOUTERRAINS ET PROTÉGER CES DERNIERS CONTRE TOUT ENDOMMAGEMENT.

19 ROUTE TEMPORAIRE D'ACCÈS AU SITE POUR L'ENTREPRENEUR, DEVANT ÊTRE EMPRUNTÉE TOUT AU LONG DES TRAVAUX D'INTERSECTION ET CE, PEU IMPORTÉ SI CES TRAVAUX SONT COMPRIS OU NON DANS CE CONTRAT.

20 DALLE EN BÉTON ARMÉ EXISTANTE DE 200mm DOIT ÊTRE CONSERVÉ.

**Canada**  
Government of Canada / Gouvernement du Canada

401\_180 metcalfe street, Ottawa, Canada K2P 1P5  
project no. 17-516 1"613.237.6162  
www.schoeler.on.ca 1"613.237.6164

**S&H**  
since 1958  
**schoeler & heaton architects inc**

stamp: ONTARIO ASSOCIATION OF ARCHITECTS  
PROJECT NORTH  
LE NORD DU PROJET

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.  
L'Entrepreneur devra vérifier toutes les dimensions et conditions sur place et faire part de toute contradiction au Représentant du Ministère.

revisions	description	date
03	REISSUED FOR TENDER SOUMIS POUR LA SOUMISSION	2017/11/27
02	ISSUED FOR TENDER DOCUMENT DE SOUMISSION	2017/11/10
01	ISSUED FOR 66% DOCUMENT DE SOUMISSION, À 66%	2017/10/02

A	A detail no. n° du détail	A
C	B location drawing no. sur dessin n°	B
	C drawing no. dessin n°	C

project / projet

**BUILDING B  
ÉDIFICE B  
AWP-1**

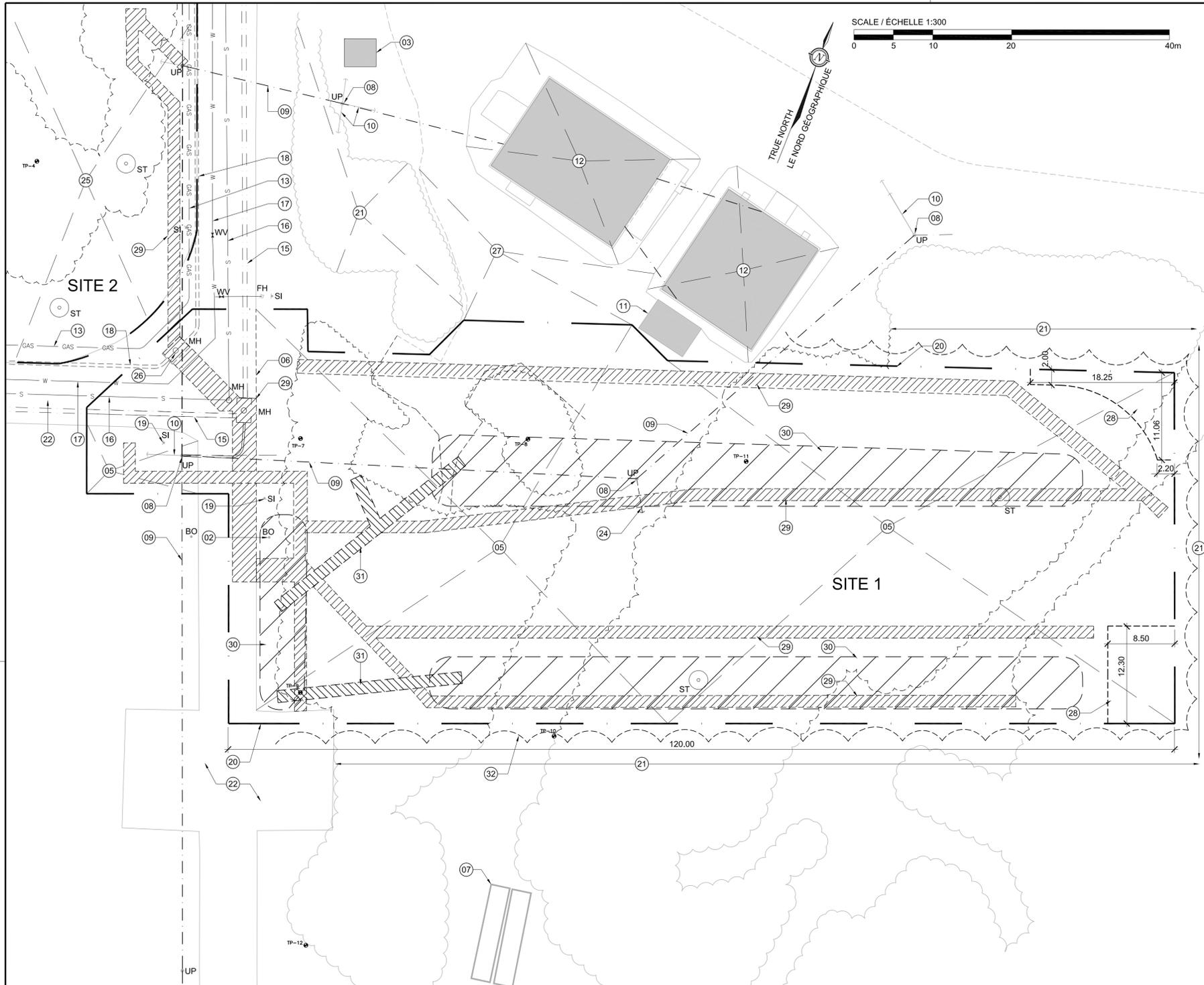
drawing / dessin

**SITES 1&2  
CLEARANCES PLAN  
PLAN DES ZONES À  
DÉGAGER - SITES 1 ET 2**

Designed By	KB	Conçu par
Date	2017/10/02	(yyyy/mm/dd)
Drawn By	BD	Dessiné par
Date	2017/11/24	(yyyy/mm/dd)
Reviewed By	JH	Examiné par
Date	2017/11/27	(yyyy/mm/dd)
Approved By	JH	Approuvé par
Date	2017/11/27	(yyyy/mm/dd)
Tender		Soumission
Project Manager	MARTIN PETERSONS	Administrateur de projets
Project no.		N° du projet
	<b>1005007-1</b>	
Drawing no.		N° du dessin
	<b>AD100</b>	

SITE CLEARANCES PLAN  
PLAN DES ZONES À DÉGAGER  
1  
AD100  
1:500

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm  
C



**PHASE 1 SITE PREPARATION PLAN - SITE 1**  
**PLAN DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES - PHASE 1 - SITE 1**

1  
AD101  
1:300

**LEGEND:**

— GAS —	EXISTING GAS LINE TO REMAIN
— S —	EXISTING SANITARY LINE TO REMAIN
— W —	EXISTING WATERMAIN TO REMAIN
— — — — —	EXISTING ELECTRICAL SERVICE TO REMAIN
— — — — —	EXISTING COMMUNICATION SERVICE TO REMAIN
— — — — —	EXISTING HIGH VOLTAGE TO REMAIN
— — — — —	EXISTING OVERHEAD UTILITY WIRES TO REMAIN
● TP-14	EXISTING BORE HOLE SAMPLE LOCATION
→ WV	EXISTING WATER VALVE TO REMAIN
○ FH	EXISTING FIRE HYDRANT TO REMAIN
○ MH	EXISTING MANHOLE TO REMAIN
● UP	EXISTING UTILITY POLE TO REMAIN
← GW	EXISTING GUY WIRE AND ANCHOR TO REMAIN
• BO	EXISTING BOLLARD TO REMAIN
▲ SI	EXISTING SIGN TO REMAIN
○ ST	EXISTING SNAG TREE TO BE REMOVED

**LÉGENDE:**

— GAS —	CANALISATION EXISTANTE DE GAZ, À CONSERVER.
— S —	CANALISATION SANITAIRE EXISTANTE, À CONSERVER.
— W —	PRINCIPALE CANALISATION D'EAU EXISTANTE, À CONSERVER.
— — — — —	SERVICE EXISTANT D'ÉLECTRICITÉ, À CONSERVER.
— — — — —	SERVICE EXISTANT DE COMMUNICATION, À CONSERVER.
— — — — —	INSTALLATION EXISTANTE SOUS HAUTE TENSION, À CONSERVER.
— — — — —	CONSERVER LES FILS EXISTANTS DE SERVICE ET À L'ÉTAT SUSPENDU.
● TP-14	EMPLACEMENT DES ÉCHANTILLONS DE TROUS D'ALÉSAGE EXISTANTS.
→ WV	SOUPAPE EXISTANTE D'EAU, À CONSERVER.
○ FH	CONSERVER LA BORNE D'INCENDIE EXISTANTE.
○ MH	PUITS D'ACCÈS EXISTANT, À CONSERVER.
● UP	POTEAU TOUT USAGE EXISTANT, À CONSERVER.
← GW	PIÈCE D'ANCRAGE ET FIL D'HAUBAN EXISTANTS, À CONSERVER.
• BO	BOLLARD EXISTANT, À CONSERVER.
▲ SI	ENSEIGNE EXISTANTE, À CONSERVER.
○ ST	ENLEVER LE CHICOT (ARBRE) EXISTANT.

**GENERAL NOTES:**

A SERVICE AND UTILITY LOCATIONS ARE APPROXIMATE. CONTRACTOR TO VERIFY LOCATION AND ELEVATION OF EXISTING SERVICES AND UTILITIES PRIOR TO ANY CONSTRUCTION. CONTRACTOR SHALL BE RESPONSIBLE FOR OBTAINING LOCATIONS FROM ALL UTILITY COMPANIES TO LOCATE EXISTING UTILITIES PRIOR TO EXCAVATION. THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR PROTECTION AND REINSTATEMENT.

B REFER TO ARCHITECTURAL DRAWING A101 FOR BALANCE OF SITE WORK, PAVING & RE-GRADING ETC.

C SAFEGUARD EXISTING ADJACENT LANDSCAPES TO REMAIN. MAKE GOOD ANY ADJACENT AREAS, SURFACES OR TREES DAMAGED DURING CONSTRUCTION TO MATCH CONDITIONS OF EXISTING PRIOR TO CONSTRUCTION.

**DRAWING NOTES:**

- NOT USED.
- EXISTING BOLLARD TO BE REMOVED.
- DESIGNATED AREA FOR DIESEL TANK AND CHAINLINK FENCE RELOCATED BY OTHERS PRE-PROJECT (N.I.C.).
- NOT USED.
- APPROXIMATE EXTENT OF EXISTING SHRUBS, TREES, AND ROOTS TO BE REMOVED DOWN TO BED ROCK.
- REMOVE PORTION OF EXISTING ASPHALT ROAD TO ADJUST GRADING. ALIGN WITH NEW PARKING, ROAD ACCESS, AND GRADING.
- EXISTING LARGE METAL CONTAINERS TO REMAIN.
- EXISTING UTILITY POLE TO REMAIN.
- EXISTING OVERHEAD WIRES TO REMAIN.
- EXISTING GUY WIRES TO REMAIN.
- EXISTING CONCRETE PAD, ENCLOSURE, AND CHAINLINK FENCE TO REMAIN.
- EXISTING QUONSET BUILDING AND SLOPED ASPHALT BASE TO REMAIN.
- ASSUMED LOCATION OF EXISTING GAS LINE. VERIFY LOCATION OF UNDERGROUND SERVICES BEFORE STARTING WORK AND SAFEGUARD.
- NOT USED.
- EXISTING UNDERGROUND ELECTRICAL SERVICE TO REMAIN.
- EXISTING UNDERGROUND SANITARY LINE TO REMAIN.
- EXISTING UNDERGROUND WATERMAIN TO REMAIN.
- EXISTING UNDERGROUND COMMUNICATION SERVICE TO REMAIN.
- EXISTING SIGN TO BE REMOVED.
- EXTENT OF PHASE 1 SITE REMOVALS, DEMOLITIONS AND PREPARATIONS.
- EXISTING TREES TO REMAIN.
- EXISTING ASPHALT ROAD TO REMAIN.
- NOT USED.
- MODIFY ORIENTATION OF EXISTING GUY WIRE. REFER TO A101 FOR NEW ORIENTATION.
- SEE AD100 FOR SCOPE OF SITE GRUBBING AND PREPARATION OF ADJACENT SITE.
- SAFEGUARD EXISTING UNDERGROUND COMMUNICATION MANHOLE.
- EXISTING EXPOSED BEDROCK AND GAVEL TO REMAIN.
- REFER TO LANDSCAPE DRAWINGS. DESIGNATED BOLLARD STOCK PILE AREA. STOCK PILED BOLLARDS MUST BE A MINIMUM SIZE OF 1.0m X 1.2m X 0.6m.
- REFER TO ELECTRICAL DRAWINGS FOR CONDUIT TRENCHING; TYPICAL.
- REFER TO CIVIL DRAWINGS FOR SWALE EXCAVATION; TYPICAL.
- REFER TO CIVIL DRAWINGS FOR STORM SEWER TRENCHING; TYPICAL.
- PROVIDE SILT EROSION PROTECTION.

**NOTES GÉNÉRALES:**

A L'EMPLACEMENT DES SERVICES ET DES INSTALLATIONS D'UTILITÉ PUBLIQUE NE SONT QU'APPROXIMATIFS. L'ENTREPRENEUR SE DEVRA VÉRIFIER L'EMPLACEMENT ET L'ÉLEVATION DE CHAQUE DES INSTALLATIONS D'UTILITÉ PUBLIQUE ET DE CHACUN DES SERVICES ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DE N'IMPORTE QUELLE CONSTRUCTION. EN OUTRE, L'ENTREPRENEUR DEVRA ÊTRE RESPONSABLE DE SE PROCURER LES EMBLEMES DES SOCIÉTÉS D'UTILITÉ PUBLIQUE CONCERNÉES, POUR AINSI POUVOIR ÉTABLIR LE CHEMINEMENT DESDITES INSTALLATIONS EN CAUSE AUPRÈS DES SOCIÉTÉS D'UTILITÉ PUBLIQUE AVANT LA MISE EN ROUTE DES TRAVAUX DE CREUSAGE. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA PROTECTION ET DU RÉTABLISSEMENT DE TOUS LES ENSEMBLES AFFECTÉS ICI.

B SE REPORTER AU DESSIN D'ARCHITECTURE A101 AFIN DE RETROUVER LE RESTANT DES TRAVAUX D'IMPLANTATION, DE FINITION DE CHAUSSEE ET DE REPRISE DE TRAVAUX DE TERRASSEMENT, ETC.

C SAUVEGARDER LES TRAVAUX ADJACENTS ET EXISTANTS D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER À CONSERVER, REMETTRE À NEUF LES ENSEMBLES ADJACENTS (ZONES, SURFACES OU ARBRES) ENDOMMAGÉS AU COURS DE LA CONSTRUCTION, EN LES RAMENANT AU MOINS À L'ÉTAT QUI PRÉVALAIT AVANT LA MISE EN ROUTE DES PRÉSENTS TRAVAUX DE CONSTRUCTION.

**NOTES DU DESSIN:**

- NON UTILISÉ.
- ENLEVER LA BOLLARD EXISTANT.
- ZONE DÉSIGNÉE POUR LE RÉSERVOIR DE CARBURANT DIESEL ET LA CLÔTURE GRILLAGÉE, LAQUELLE SE DEVRA ÊTRE ENLEVÉE PAR D'AUTRES TIERS ET CE, AVANT LE DÉBUT DU PROJET (NON INCLUSE AU PRÉSENT CONTRAT).
- NON UTILISÉ.
- DÉLIMITATION APPROXIMATIVE DES ARBUSTES, DES RACINES ET DES ARBRES EXISTANTS ET À ENLEVER ET CE, JUSQU'AU NIVEAU DE L'ASSISE ROCHEUSE.
- ENLEVER UNE PORTION DE LA ROUTE ASPHALTIQUE EXISTANTE ET CE, AFIN DE TENIR COMPTE DES RÉGLAGES DE TERRASSEMENT REQUIS, DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN ALIGNEMENT AVEC LE NOUVEAU STATIONNEMENT AINSI QU'AVEC L'ACCÈS ROUTIER ET LES TRAVAUX DE TERRASSEMENT.
- CONSERVER LES CONTENEURS EXISTANTS EN MÉTAL ET DE GRAND FORMAT.
- CONSERVER LE POTEAU EXISTANT ET TOUT USAGE.
- CONSERVER LA FILIERE SUSPENDUE ET EXISTANTE.
- CONSERVER LES FILS D'HAUBAN MÉTALLIQUES ET EXISTANTS.
- CONSERVER LA DALLE EXISTANTE EN BÉTON, L'ENCEINTE ET LA CLÔTURE GRILLAGÉE.
- CONSERVER LE BÂTIMENT EXISTANT « QUONSET » AINSI QUE L'OUVRAGE EXISTANT ET INCLINÉ D'ASSISE EN ASPHALTE.
- EMPLACEMENT SOUS-ENTENDU DE LA CANALISATION EXISTANTE DE GAZ. VÉRIFIER L'EMPLACEMENT DES SERVICES SOUTERRAINS ET PROTÉGER CES DERNIERS CONTRE TOUT ENDOMMAGEMENT.
- NON UTILISÉ.
- CONSERVER LES SERVICES D'ÉLECTRICITÉ EXISTANTS ET SOUTERRAINS.
- CONSERVER LA CANALISATION EXISTANTE SANITAIRE ET SOUTERRAINE.
- CONSERVER LA PRINCIPALE CANALISATION EXISTANTE D'EAU SOUTERRAINE.
- CONSERVER LE SERVICE EXISTANT ET SOUTERRAIN DE COMMUNICATION.
- ENLEVER L'ENSEIGNE OU LE PANNEAU INDICATEUR EXISTANT.
- DÉLIMITATION DES TRAVAUX D'ENLEVEMENT SUR LE SITE DE LA PHASE 1 AINSI QUE DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES ET DES OUVRAGES DE DÉMOLITION TYPICAL.
- CONSERVER LES ARBRES EXISTANTS.
- CONSERVER LE CHEMIN EXISTANT EN ASPHALTE.
- NON UTILISÉ.
- MODIFIER L'ORIENTATION DU FIL D'HAUBAN EXISTANT. SE REPORTER AU DESSIN A101 AFIN DE REPÉRER LA NOUVELLE ORIENTATION.
- VOIR LE DESSIN AD100 AFIN DE RETROUVER L'AMPLEUR DES TRAVAUX D'ESSOUCEMENT DU SITE ET DE PRÉPARATION DU SITE ADJACENT.
- SAUVEGARDER LE Puits EXISTANT D'ACCÈS SOUTERRAIN DE COMMUNICATION.
- CONSERVER L'ASSISE ROCHEUSE APPARENTE ET EXISTANTE AINSI QUE LE GRAVIER EXISTANT.
- SE REPORTER AUX DESSINS D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET CE, EN RAPPORT AVEC LA ZONE DÉSIGNÉE POUR L'EMPLACEMENT DE GALETS. LA GROSSEUR MINIMALE DES GALETS EMPILES EN STOCK DOIT ÊTRE COMME SUIV : 1,0 MÈTRE SUR 1,2 MÈTRE SUR 0,6 MÈTRE.
- SE REPORTER AUX DESSINS D'ÉLECTRICITÉ AFIN DE RETROUVER LES TRAVAUX DE TRANCHÉES À CONDUITS. DÉTAIL TYPIQUE.
- SE REPORTER AUX DESSINS DE GÉNIE CIVIL AFIN DE RETROUVER LES TRAVAUX D'EXCAVATION DE RIGOLE. DÉTAIL TYPIQUE.
- SE REPORTER AUX DESSINS CIVIL POUR LA TRANCHEE D'ÉGOUT PLUVIAL; TYPIQUE.
- PRÉVOIR DES INSTALLATIONS DE PROTECTION CONTRE LA PERTE OU L'ÉROSION DE LIMON.

Canada  
 Government of Canada / Gouvernement du Canada

401\_180 metalcalle street, Ottawa, Canada K2P 1P5  
 project no. 17-515 1"613.237.6162  
 www.schoeler.on.ca 1"613.237.6164

since 1958  
 schoeler & heaton architects inc

stamp sceau PROJECT NORTH  
 ONTARIO ASSOCIATION OF ARCHITECTS  
 LE NORD DU PROJET

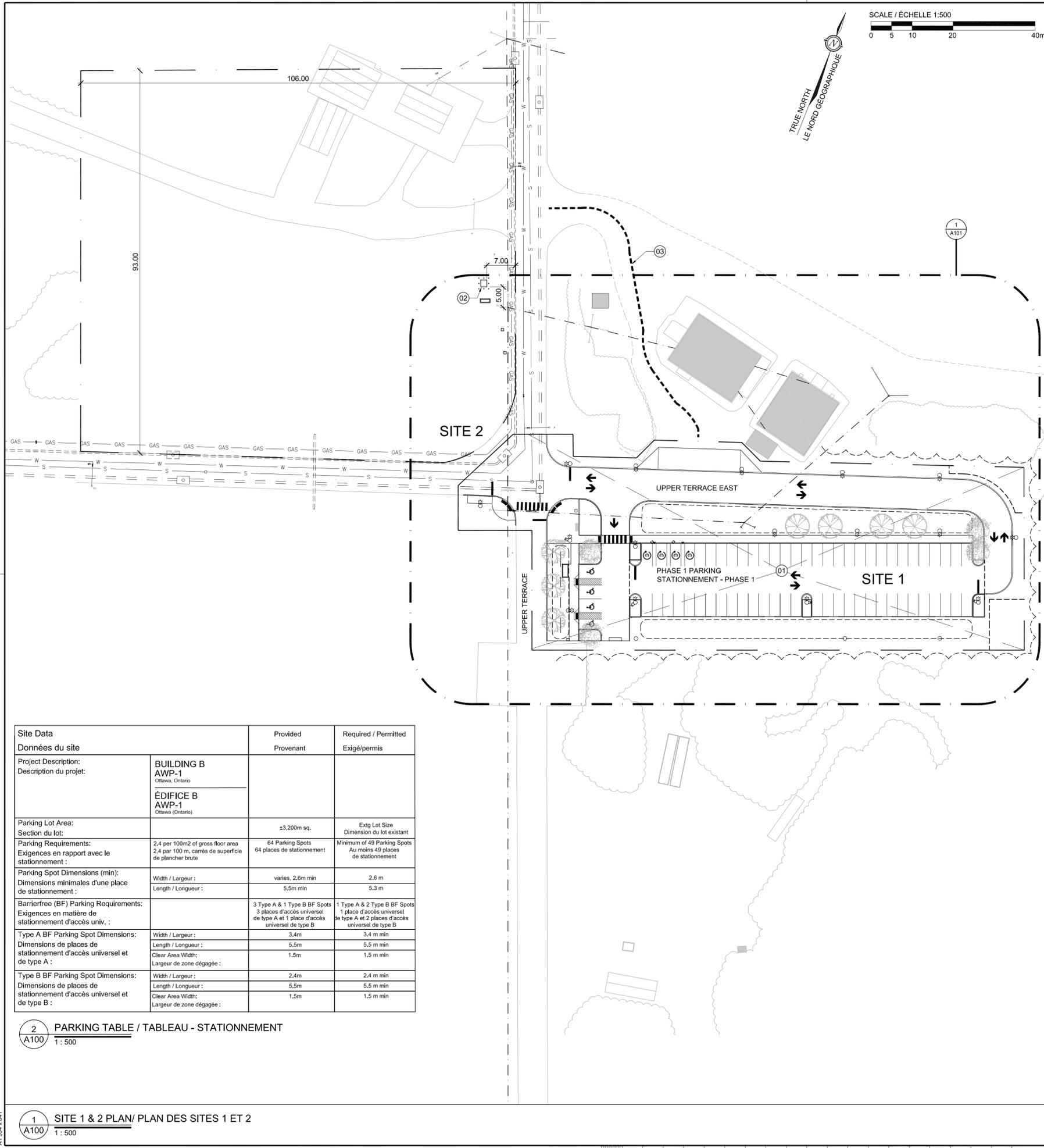
Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.  
 L'Entrepreneur devra vérifier toutes les dimensions et conditions sur place et faire part de toute contradiction au Représentant du Ministère.

revisions	description	date
03	REISSUED FOR TENDER SOUMIS POUR LA SOUMISSION	2017/11/27
02	ISSUED FOR TENDER DOCUMENT DE SOUMISSION	2017/11/10
01	ISSUED FOR 66% DOCUMENT DE SOUMISSION, À 66%	2017/10/02

**BUILDING B**  
**ÉDIFICE B**  
**AWP-1**

drawing dessin  
**PHASE 1 PREPARATION**  
**SITE PLAN - SITE 1**  
**PLAN DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES - PHASE 1 - SITE 1**

Designed By	KB	Conçu par
Date	2017/10/02	(yyyy/mm/dd)
Drawn By	BD	Dessiné par
Date	2017/11/24	(yyyy/mm/dd)
Reviewed By	JH	Examiné par
Date	2017/11/27	(yyyy/mm/dd)
Approved By	JH	Approuvé par
Date	2017/11/27	(yyyy/mm/dd)
Tender		Soumission
Project Manager	MARTIN PETERSONS	Administrateur de projets
Project no.		N° du projet
	1005007-1	
Drawing no.		N° du dessin
	AD101	



SCALE / ÉCHELLE 1:500  
0 5 10 20 40m

TRUE NORTH  
LE NORD GÉOGRAPHIQUE

**GENERAL NOTES:**

A SERVICE AND UTILITY LOCATIONS ARE APPROXIMATE. CONTRACTOR TO VERIFY LOCATION AND ELEVATION OF EXISTING SERVICES AND UTILITIES PRIOR TO ANY CONSTRUCTION. CONTRACTOR SHALL BE RESPONSIBLE FOR OBTAINING LOCATIONS FROM ALL UTILITY COMPANIES TO LOCATE EXISTING UTILITIES PRIOR TO EXCAVATION. THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR PROTECTION AND REINSTATEMENT.

B REFER TO ARCHITECTURAL DRAWING A101 FOR BALANCE OF SITE WORK, PAVING & RE-GRADING ETC.

C SAFEGUARD EXISTING ADJACENT LANDSCAPES TO REMAIN. MAKE GOOD ANY ADJACENT AREAS, SURFACES OR TREES DAMAGED DURING CONSTRUCTION TO MATCH CONDITIONS OF EXISTING PRIOR TO CONSTRUCTION.

**NOTES GÉNÉRALES:**

A L'EMPLACEMENT DES SERVICES ET DES INSTALLATIONS D'UTILITÉ PUBLIQUE N'EST QU'APPROXIMATIF. L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE VÉRIFIER L'EMPLACEMENT ET L'ÉLEVATION DE CHACUNE DES INSTALLATIONS D'UTILITÉ PUBLIQUE ET DE CHACUN DES SERVICES ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DE N'IMPORTE QUELLE CONSTRUCTION. EN OUTRE, L'ENTREPRENEUR DEVRA ÊTRE RESPONSABLE DE SE PROCURER LES EMPLACEMENTS DES INSTALLATIONS EN CAUSE AUPRÈS DES SOCIÉTÉS D'UTILITÉ PUBLIQUE CONCERNÉES, POUR AINSI DIRE POUVOIR ÉTABLIR LE CHEMINEMENT DESDITES INSTALLATIONS D'UTILITÉ PUBLIQUE AVANT LA MISE EN ROUTE DES TRAVAUX DE CREUSAGE.

B SE REPORTER AU DESSIN D'ARCHITECTURE A101 AFIN DE RETROUVER LE RESTANT DES TRAVAUX D'IMPLANTATION, DE FINITION DE CHAUSSEE ET DE REPRISSE DE TRAVAUX DE TERRASSEMENT, ETC.

C SAUVEGARDER LES TRAVAUX ADJACENTS ET EXISTANTS D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER À CONSERVER, REMETTRE À NEUF LES ENSEMBLES ADJACENTS (ZONES, SURFACES OU ARBRES) ENDOMMAGÉS AU COURS DE LA CONSTRUCTION. EN LES RAMENANT AU MOINS À L'ÉTAT QUI PRÉVALAIT AVANT LA MISE EN ROUTE DES PRÉSENTS TRAVAUX DE CONSTRUCTION.

**DRAWING NOTES:**

01 REFER TO A101 FOR SITE 1 ELEMENT LOCATIONS.

02 REFER TO ELECTRICAL DRAWINGS, PROVIDE AND INSTALL 500 KVA TRANSFORMER.

03 TEMPORARY CONTRACTOR SITE ACCESS ROUT TO BE USED THROUGHOUT DURATION OF INTERSECTION WORK IN CONTRACT AND BY OTHERS OUT OF CONTRACT.

**NOTES DU DESSIN:**

01 SE REPORTER AU DESSIN A101 AFIN DE RETROUVER L'EMPLACEMENT DES ÉLÉMENTS DU SITE 1.

02 SE REPORTER AUX DESSINS D'ÉLECTRICITÉ. PRÉVOIR ET MONTER UN TRANSFORMATEUR DE 500 KVA.

03 ROUTE TEMPORAIRE D'ACCÈS AU SITE POUR L'ENTREPRENEUR, DEVANT ÊTRE EMPRUNTÉE TOUT AU LONG DES TRAVAUX D'INTERSECTION ET CE, PEU IMPORTE SI CES TRAVAUX SONT COMPRIS OU NON DANS CE CONTRAT.

Canada  
Government of Canada / Gouvernement du Canada

401\_180 metcalfe street, Ottawa, Canada K2P 1P5  
project no. 17-515 1"613.237.6162  
www.schoeler.on.ca 1"613.237.6164

since 1958  
schoeler & heaton architects inc

stamp: ONTARIO ASSOCIATION OF ARCHITECTS  
PROJECT NORTH  
LE NORD DU PROJET

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.  
L'Entrepreneur devra vérifier toutes les dimensions et conditions sur place et faire part de toute contradiction au Représentant du Ministère.

revisions	description	date
03	REISSUED FOR TENDER SOUMIS POUR LA SOUMISSION	2017/11/27
02	ISSUED FOR TENDER DOCUMENT DE SOUMISSION	2017/11/10
01	ISSUED FOR 66% DOCUMENT DE SOUMISSION, À 66%	2017/10/02

A detail no. n° du détail  
B location drawing no. sur dessin n°  
C drawing no. dessin n°

project: **BUILDING B**  
**ÉDIFICE B**  
**AWP-1**

drawing: **SITE PLAN - SITE 1 & 2**  
**PLAN DES SITES 1 ET 2**

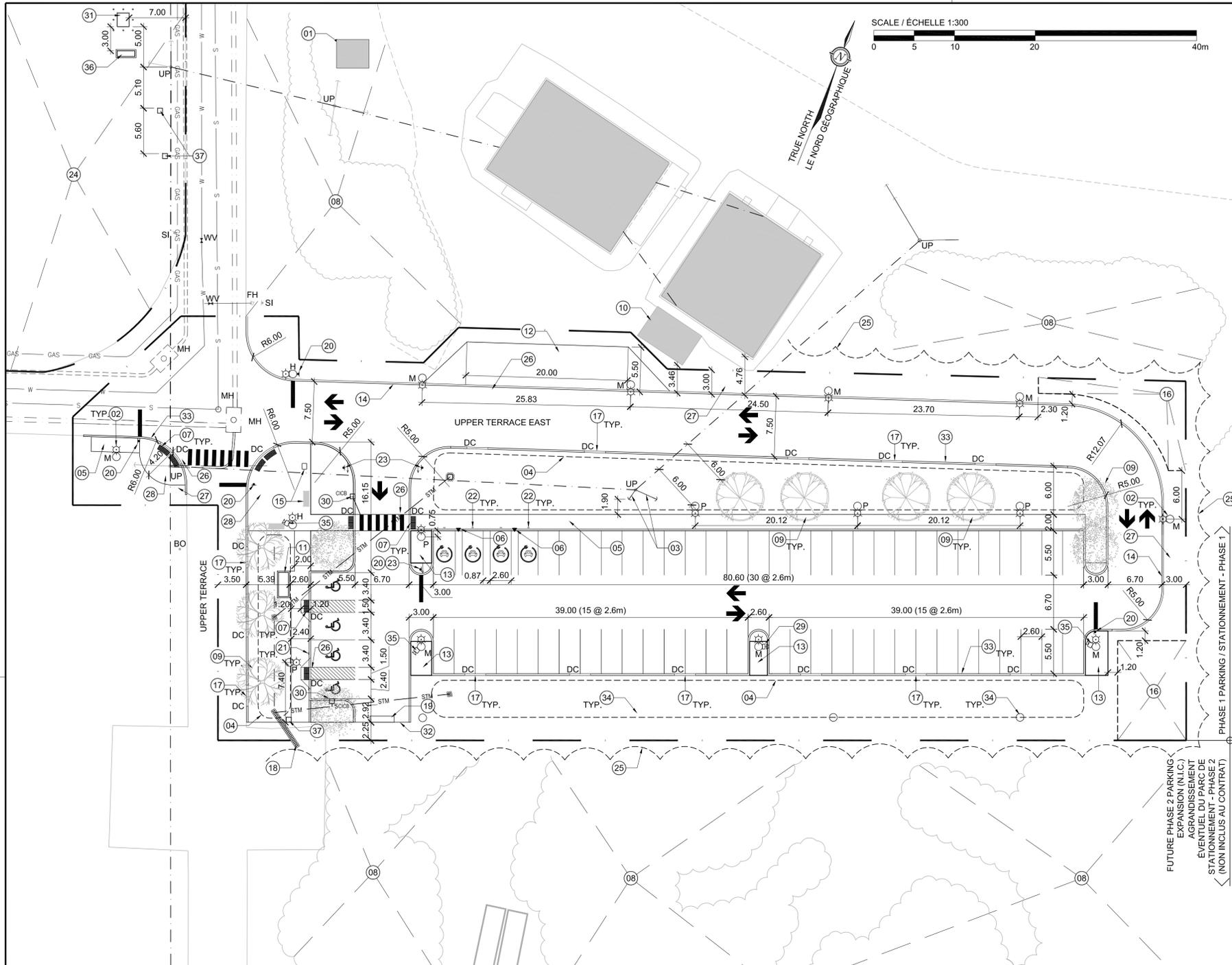
Designed By	KB	Conçu par
Date	2017/10/02	(yyyy/mm/dd)
Drawn By	BD	Dessiné par
Date	2017/11/24	(yyyy/mm/dd)
Reviewed By	JH	Examiné par
Date	2017/11/27	(yyyy/mm/dd)
Approved By	JH	Approuvé par
Date	2017/11/27	(yyyy/mm/dd)
Tender		Soumission
Project Manager	MARTIN PETERSONS	Administrateur de projets
Project no.		N° du projet
	<b>1005007-1</b>	
Drawing no.		N° du dessin
	<b>A100</b>	

Site Data Données du site	Provided Provenant	Required / Permitted Exigé/permis
Project Description: Description du projet:	<b>BUILDING B</b> AWP-1 Ottawa, Ontario	
Parking Lot Area: Section du lot:	±3,200m sq.	Extg Lot Size: Dimension du lot existant
Parking Requirements: Exigences en rapport avec le stationnement :	64 Parking Spots 64 places de stationnement	Minimum of 49 Parking Spots Au moins 49 places de stationnement
Parking Spot Dimensions (min): Dimensions minimales d'une place de stationnement :	Width / Largeur : 5.5m min	2.6 m 5.3 m
Barrierfree (BF) Parking Requirements: Exigences en matière de stationnement d'accès univ. :	3 Type A & 1 Type B BF Spots 3 places d'accès universel de type A et 1 place d'accès universel de type B	1 Type A & 2 Type B BF Spots 1 place d'accès universel de type A et 2 places d'accès universel de type B
Type A BF Parking Spot Dimensions: Dimensions de places de stationnement d'accès universel et de type A :	Width / Largeur : Length / Longueur : Clear Area Width: Largeur de zone dégagée :	3.4m 5.5m 1.5m 1.5m min
Type B BF Parking Spot Dimensions: Dimensions de places de stationnement d'accès universel et de type B :	Width / Largeur : Length / Longueur : Clear Area Width: Largeur de zone dégagée :	2.4m 5.5m 1.5m 1.5m min

2 PARKING TABLE / TABLEAU - STATIONNEMENT  
A100 1:500

1 SITE 1 & 2 PLAN/ PLAN DES SITES 1 ET 2  
A100 1:500

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm  
C



**GENERAL NOTES:**

A SERVICE AND UTILITY LOCATIONS ARE APPROXIMATE. CONTRACTOR TO VERIFY LOCATION AND ELEVATION OF EXISTING SERVICES AND UTILITIES PRIOR TO ANY CONSTRUCTION. CONTRACTOR SHALL BE RESPONSIBLE FOR OBTAINING LOCATIONS FROM ALL UTILITY COMPANIES TO LOCATE EXISTING UTILITIES PRIOR TO EXCAVATION. THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR PROTECTION AND REINSTATEMENT.

B REFER TO ARCHITECTURAL DRAWING A101 FOR BALANCE OF SITE WORK, PAVING & RE-GRADING ETC.

C SAFEGUARD EXISTING ADJACENT LANDSCAPES TO REMAIN. MAKE GOOD ANY ADJACENT AREAS, SURFACES OR TREES DAMAGED DURING CONSTRUCTION TO MATCH CONDITIONS OF EXISTING PRIOR TO CONSTRUCTION.

**NOTES GÉNÉRALES:**

A L'EMPLACEMENT DES SERVICES ET DES INSTALLATIONS D'UTILITÉ PUBLIQUE N'EST QU'APPROXIMATIF. L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE VÉRIFIER L'EMPLACEMENT ET L'ÉLEVATION DE CHAQUE DES INSTALLATIONS D'UTILITÉ PUBLIQUE ET DE CHAQUE DES SERVICES ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DE N'IMPORTE QUELLE CONSTRUCTION. EN OUTRE, L'ENTREPRENEUR DEVRA ÊTRE RESPONSABLE DE SE PROCURER LES EMBLEMES DES INSTALLATIONS EN CAUSE APRES DES SOCIÉTÉS D'UTILITÉ PUBLIQUE CONCERNÉES, POUR AINSI POUVOIR ÉTABLIR LE CHEMINEMENT DESOITES INSTALLATIONS D'UTILITÉ PUBLIQUE AVANT LA MISE EN ROUTE DES TRAVAUX DE CREUSAGE. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA PROTECTION ET DU RÉTABLISSEMENT DE TOUS LES ENSEMBLES AFFECTÉS ICI.

B SE REPORTER AU DESSIN D'ARCHITECTURE A101 AFIN DE RETROUVER LE RESTANT DES TRAVAUX D'IMPLANTATION, DE FINITION DE CHAUSSÉE ET DE REPRISSE DE TRAVAUX DE TERRASSEMENT, ETC.

C SAUVEGARDER LES TRAVAUX ADJACENTS ET EXISTANTS D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER À CONSERVER, REMETTRE À NEUF LES ENSEMBLES ADJACENTS (ZONES, SURFACES OU ARBRES) ENDOMMAGÉS AU COURS DE LA CONSTRUCTION, EN LES RAMENANT AU MOINS À L'ÉTAT QUI PRÉVALAIT AVANT LA MISE EN ROUTE DES PRÉSENTS TRAVAUX DE CONSTRUCTION.

**DRAWING NOTES:**

01 EXISTING DIESEL TANK RELOCATION BY OTHERS (N.I.C.)

02 REFER TO ELECTRICAL DRAWINGS FOR LIGHT STANDARD. SUPPLY 400mm DIAMETER X 2400mm DEEP POURED CONCRETE BASE C/W ANCHOR BOLTS; TYPICAL.

03 REFER TO ELECTRICAL DRAWINGS, MODIFIED GUY WIRE ORIENTATION FOR EXISTING UTILITY POLE. PROVIDE ADDITIONAL GUY WIRE FOR ADDED STABILITY.

04 REFER TO LANDSCAPE AND SITE GRADING DRAWINGS, SUPPLY AND INSTALL NEW BIOSWALE C/W 1200mm SOD AT EDGES.

05 REFER TO CIVIL DRAWINGS, PROVIDE CONCRETE WALKWAY.

06 REFER TO ELECTRICAL DRAWINGS DEDICATED PAIRED ELECTRO-VOLTAIC CHARGING STATIONS, TYPICAL.

07 REFER TO CIVIL DRAWINGS, 610x1500mm MODULAR IRON TACTILE WARNING SURFACE INDICATOR EMBEDDED INTO CONCRETE WALKWAY AT DEPRESSED CURB TRANSITION; TYPICAL.

08 EXISTING TREES AND SHRUBS TO REMAIN.

09 REFER TO LANDSCAPE DRAWINGS, DECIDUOUS TREES; TYPICAL.

10 EXISTING CONCRETE PAD, ENCLOSURE, AND CHAINLINK FENCE TO REMAIN.

11 REFER TO ELECTRICAL DRAWINGS FOR ELECTRICAL KIOSK, SUPPLY AND INSTALL 3300mm X 1540mm X 160mm SLAB ON GRADE FOR KIOSK AND EXTERIOR SIDEWALK TO FACE OF SLAB.

12 REFER TO CIVIL DRAWINGS, PROVIDE COMPACT CRUSTED STONE CURB RAMP WITH A MINIMUM 3% SLOPE.

13 REFER TO LANDSCAPE DRAWINGS, PROVIDE SHORT SHRUBS.

14 REFER TO CIVIL DRAWINGS, PROVIDE FLUSH CONCRETE CURB.

15 REFER TO LANDSCAPE DRAWINGS, PROVIDE BENCHES AND GARBAGE RECEPTACLE.

16 REFER TO LANDSCAPE DRAWINGS, DESIGNATED BOLDER STOCK PILE AREA.

17 REFER TO CIVIL DRAWINGS, PROVIDE DEPRESSED CURB C/W SAW CUTS FOR STORM WATER RUNOFF.

18 REFER TO CIVIL DRAWINGS, TEMPORARY SIDEWALK TO SPILL INTO EXISTING GRADE.

19 REFER TO CIVIL DRAWINGS, PROVIDE JERSEY BARRIER, SET ON PAVEMENT. PROVIDE STOP SIGN FACING TRAFFIC.

20 PROVIDE BARRIER FREE PARKING SIGN AT CENTER OF EACH BARRIER FREE PARKING SPOT; TYPICAL.

21 PROVIDE CAR CHARGING STATION SIGN AT CENTER OF EACH CAR CHARGING STATION.

22 PROVIDE ONE WAY SIGN FACING TRAFFIC.

24 SEE AD100 FOR SCOPE OF SITE 2 GRUBBING AND SITE PREPARATIONS.

25 PROVIDE SILT EROSION PROTECTION.

26 REFER TO CIVIL DRAWINGS, PROVIDE TEMPORARY ASPHALT RAMP AT ROAD/PARKING LOT AND CONCRETE WALK WAY TRANSITION; TYPICAL.

27 REFER TO LANDSCAPE DRAWINGS, PROVIDE SOD ON GRADE.

28 REFER TO LANDSCAPE DRAWINGS, PROVIDE PRECAST CONCRETE UNIT PAVEMENT WALK WAY.

29 REFER TO ELECTRICAL DRAWINGS, PROVIDE LIGHT STANDARD C/W EMERGENCY ASSISTANCE CALL STATION.

30 REFER TO CIVIL DRAWINGS, PROVIDE CURB INLET CATCH BASIN.

31 REFER TO ELECTRICAL DRAWINGS, PROVIDE AND INSTALL NEW 500 KVA TRANSFORMER.

32 REFER TO CIVIL DRAWINGS, END OF ASPHALT PARKING LOT, PREPARE EDGE FOR PHASE 2 PARKING LOT APPLICATION.

33 REFER TO CIVIL DRAWINGS, PROVIDE NEW CONCRETE CURB.

34 REFER TO ELECTRICAL DRAWINGS, SUPPLY 400mm DIAMETER X 2400mm DEEP POURED CONCRETE BASE C/W ANCHOR BOLTS.

35 REFER TO ELECTRICAL DRAWINGS, CAMERA MOUNTED TO LIGHT STANDARD.

36 REFER TO ELECTRICAL DRAWINGS FOR SURFACE MOUNTED ELECTRICAL PANEL, SUPPLY AND INSTALL 3300mm X 1540mm X 160mm SLAB ON GRADE FOR SURFACE MOUNTED ELECTRICAL PANEL.

37 REFER TO ELECTRICAL, PROVIDE 610mm X 610mm PRECAST CONCRETE HAND HOLE.

**NOTES DU DESSIN:**

01 TRAVAUX DE DÉPLACEMENT DU RÉSERVOIR EXISTANT DE CARBURANT, PAR D'AUTRES TIÈRES (NON INCLUS AU PRÉSENT CONTRAT).

02 SE REPORTER AUX DESSINS D'ÉLECTRICITÉ AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS DU POTEAU D'ÉCLAIRAGE. FOURNIER UN SOCLE EN BÉTON COULÉ DE 400 mm DE DIAMÈTRE SUR 2 400 mm DE PROFONDEUR; À AMÉNAGER AVEC DES BOULONS D'ANCRAGE ASSORTIS (DÉTAIL TYPIQUE).

03 SE REPORTER AUX DESSINS D'ÉLECTRICITÉ ET À L'ORIENTATION MODIFIÉE DES FILS D'HAUBANS POUR LE POTEAU EXISTANT DE SERVICE. PRÉVOIR DES FILS ADDITIONNELS D'HAUBANS POUR STABILISER D'AVANTAGE LE TOUT.

04 SE REPORTER AUX DESSINS D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET DE TERRASSEMENT DU SITE. FOURNIER ET MONTER UNE NOUVELLE RIGOLE BIOLOGIQUE; À AMÉNAGER AVEC 1 200 mm DEMOTTES DE GAZON LE LONG DES REBORDS.

05 SE REPORTER AUX DESSINS DE GÉNIE CIVIL. PRÉVOIR UNE PASSERELLE EN BÉTON.

06 SE REPORTER AUX DESSINS D'ÉLECTRICITÉ ET PLUS PRÉCISEMENT, À CE QUI CORRESPOND AUX POSTES DE CHARGEMENT ELECTRO-VOLTAIQUES; IL S'AGIT ICI D'UN DÉTAIL TYPIQUE.

07 SE REPORTER AUX DESSINS DE GÉNIE CIVIL, INDICATEUR À SURFACE SOUMIS POUR LA SOUMISSION. FOURNIER ET MONTER UNE 3300mm X 1540mm X 160mm DALLE SUR SOL POUR LE KIOSQUE ET PROLONGER LE TROTTOIR JUSQU'À LA FAÇADE DE LA DALLE.

08 CONSERVER LES ARBRES ET LES ARBUSTES EXISTANTS.

09 SE REPORTER AUX DESSINS D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER, ARBRES À FEUILLES CADUQUES, DÉTAIL TYPIQUE.

10 CONSERVER LA DALLE EXISTANTE EN BÉTON AINSI QUE L'ENCEINTE ET LA CLÔTURE GRILLAGÉE.

11 SE REPORTER AUX DESSINS D'ÉLECTRICITÉ AFIN DE RETROUVER LE KIOSQUE D'ÉLECTRICITÉ. FOURNIER ET MONTER UNE 3300mm X 1540mm X 160mm DALLE SUR SOL POUR LE KIOSQUE ET PROLONGER LE TROTTOIR JUSQU'À LA FAÇADE DE LA DALLE.

12 SE REPORTER AUX DESSINS DE GÉNIE CIVIL. PRÉVOIR UNE RAMPE DE BORDURE EN PIERRE CONCASSÉE ET DE TYPE COMPACT; À INCLINER EN FONCTION D'UNE PENTE D'AU MOINS 3 P. 100.

13 SE REPORTER AUX DESSINS D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER. PRÉVOIR DES ARBUSTES DE FAIBLE HAUTEUR.

14 SE REPORTER AUX DESSINS DE GÉNIE CIVIL. PRÉVOIR UNE BORDURE AFFLEURÉE EN BÉTON.

15 SE REPORTER AUX DESSINS D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER. PRÉVOIR DES BANCs ET UNE POUËLLE.

16 SE REPORTER AUX DESSINS D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER, ZONE DÉSIGNÉE DE STOCKAGE DE GALETS.

17 SE REPORTER AUX DESSINS DE GÉNIE CIVIL. PRÉVOIR UNE BORDURE SURBAISSÉE; À AMÉNAGER AVEC DES TRAITS DE SCIE POUR L'ÉCOULEMENT DE L'EAU PLUVIALE.

18 SE REPORTER AUX DESSINS DE GÉNIE CIVIL. RIGOLE TEMPORAIRE, DEVANT SE DÉVERSER DANS LES TRAVAUX EXISTANTS DE TERRASSEMENT.

19 SE REPORTER AUX DESSINS DE GÉNIE CIVIL. PRÉVOIR UNE BARRIÈRE « JERSEY »; À MONTER SUR LA CHAUSSÉE.

20 PRÉVOIR UN PANNEAU INDICATEUR D'ARRÊT, LEQUEL DEVANT FAIRE FACE À LA CIRCULATION.

21 PRÉVOIR UNE ENSEIGNE DE STATIONNEMENT D'ACCÈS UNIVERSEL AU CENTRE DE CHAQUE PLACE DE STATIONNEMENT D'ACCÈS UNIVERSEL. DÉTAIL TYPIQUE.

22 PRÉVOIR UNE ENSEIGNE DE POSTE DE CHARGEMENT ÉLECTRIQUE D'AU MOINS 3 P. 100 ET CE, AU CENTRE DE CHAQUE POSTE DE CHARGEMENT.

23 PRÉVOIR UNE ENSEIGNE D'ORIENTATION UNIDIRECTIONNELLE, LAQUELLE SE DEVANT DE FAIRE FACE À LA CIRCULATION.

24 VOIR LE DESSIN AD100 AFIN DE RETROUVER LA PORTÉE DES TRAVAUX D'ESSOUACHEMENT ET DE PRÉPARATION DU SITE 2.

25 PRÉVOIR DES INSTALLATIONS DE PROTECTION CONTRE LA PERTE OU L'ÉROSION DE LIMON.

26 SE REPORTER AUX DESSINS DE GÉNIE CIVIL. PRÉVOIR UNE RAMPE TEMPORAIRE EN ASPHALTE LE LONG DE LA ROUTE ET (OU) À L'EMPLACEMENT DU PARC DE STATIONNEMENT AINSI QU'UN OUVRAGE DE TRANSITION DE PASSERELLE EN BÉTON PRÉFABRIQUÉ.

27 SE REPORTER AUX DESSINS D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER. PRÉVOIR DES MOTTES DE GAZON SOL LE SOL.

28 SE REPORTER AUX DESSINS D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER. PRÉVOIR UNE PASSERELLE DE PAVES UNIS EN BÉTON PRÉFABRIQUÉ.

29 SE REPORTER AUX DESSINS D'ÉLECTRICITÉ. PRÉVOIR UN POTEAU D'ÉCLAIRAGE À LAMPE; À AMÉNAGER AVEC UN POSTE D'APPEL EN CAS D'URGENCE.

30 SE REPORTER AUX DESSINS DE GÉNIE CIVIL. PRÉVOIR UN BASSIN COLLECTEUR D'ENTRÉE DE BORDURE.

31 SE REPORTER AUX DESSINS D'ÉLECTRICITÉ. PRÉVOIR ET MONTER UN NOUVEAU TRANSFORMATEUR DE 500 KVA.

32 SE REPORTER AUX DESSINS DE GÉNIE CIVIL. EXTRÉMITÉ DU PARC DE STATIONNEMENT EN ASPHALTE. PRÉPARER LE REBORD POUR FACILITER LA RÉALISATION DES TRAVAUX DU PARC DE STATIONNEMENT DE LA PHASE 2.

33 SE REPORTER AUX DESSINS DE GÉNIE CIVIL. PRÉVOIR UNE NOUVELLE BORDURE EN BÉTON.

34 SE REPORTER AUX DESSINS D'ÉLECTRICITÉ. FOURNIER UN SOCLE EN BÉTON COULÉ DE 400 mm DE DIAMÈTRE SUR 2 400 mm DE PROFONDEUR; À AMÉNAGER AVEC DES BOULONS D'ANCRAGE ASSORTIS. CAMERA MONTÉ À LA PORTE-LAMPE. SE REPORTER À L'ÉLECTRIQUE.

35 CAMÉRA MONTÉ À LA PORTE-LAMPE. SE REPORTER À L'ÉLECTRIQUE.

36 SE REPORTER AUX DESSINS D'ÉLECTRICITÉ AFIN DE RETROUVER LE PANNEAU ÉLECTRIQUE MONTÉ EN SURFACE. FOURNIER ET MONTER UNE 3300mm X 1540mm X 160mm DALLE SUR SOL POUR LE PANNEAU ÉLECTRIQUE MONTÉ EN SURFACE.

37 SE REPORTER À L'ÉLECTRIQUE. FOURNIER UN TROU DE MAIN EN BÉTON PRÉFABRIQUÉ DE 610mm X 610mm.

Canada  
Government of Canada / Gouvernement du Canada

401\_180 metcalfe street, Ottawa, Canada K2P 1P5  
Project no. 17-516 1"613.237.6182  
www.schoeler.on.ca 1"613.237.6164

since 1958  
schoeler & heaton architects inc

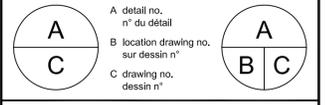
stamp sceau PROJECT NORTH

ONTARIO ASSOCIATION OF ARCHITECTS  
LE NORD DU PROJET

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

L'Entrepreneur devra vérifier toutes les dimensions et conditions sur place et faire part de toute contradiction au Représentant du Ministère.

revisions	description	date
03	REISSUED FOR TENDER SOUMIS POUR LA SOUMISSION	2017/11/27
02	ISSUED FOR TENDER DOCUMENT DE SOUMISSION	2017/11/10
01	ISSUED FOR 66% DOCUMENT DE SOUMISSION, A 66%	2017/10/02



project projet

**BUILDING B  
ÉDIFICE B  
AWP-1**

drawing dessin

**PHASE 1 PARKING  
PLAN - SITE 1  
PLAN DU  
STATIONNEMENT -  
PHASE 1 - SITE 1**

Designed By KB Conçu par  
Date 2017/10/02 (yyyy/mm/dd)

Drawn By BD Dessiné par  
Date 2017/11/24 (yyyy/mm/dd)

Reviewed By JH Examiné par  
Date 2017/11/27 (yyyy/mm/dd)

Approved By JH Approuvé par  
Date 2017/11/27 (yyyy/mm/dd)

Tender Soumission

MARTIN PETERSONS  
Project Manager Administrateur de projets

Project no. N° du projet  
**1005007-1**

Drawing no. N° du dessin  
**A101**

**1 PHASE 1 PARKING PLAN / PLAN DU STATIONNEMENT - PHASE 1**  
A101 1:300

**LEGEND:**

— GAS —	EXISTING UNDERGROUND GAS LINE
— S —	EXISTING UNDERGROUND SANITARY LINE
— W —	EXISTING UNDERGROUND WATERMAIN
— — — —	EXISTING UNDERGROUND ELECTRICAL SERVICE
— — — — —	EXISTING UNDERGROUND COMMUNICATION SERVICE
— — — — —	EXISTING OVERHEAD HIGH VOLTAGE
— — — — —	FILS EXISTANTS DE SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE, DE TYPE SUSPENDU
— STM —	NEW UNDERGROUND STORM SEWER
WV	EXISTING WATER VALVE
FH	EXISTING FIRE HYDRANT
MH	EXISTING MANHOLE
UP	EXISTING UTILITY POLE
GW	EXISTING GUY WIRE AND ANCHOR
BO	EXISTING BOLLARD
SI	EXISTING SIGN
DC	DEPRESSED CURB
— — — —	NEW SIGN, REFER TO NOTES
P	NEW PEDESTRIAN LIGHT STANDARD, REFER TO ELECTRICAL
M	NEW MEDIUM LIGHT STANDARD, REFER TO ELECTRICAL
H	NEW HIGH LIGHT STANDARD, REFER TO ELECTRICAL

**LEGENDE:**

— GAS —	CANALISATION EXISTANTE ET SOUTERRAINE DE GAZ
— S —	CANALISATION EXISTANTE SANITAIRE ET SOUTERRAINE
— W —	PRINCIPALE CANALISATION D'EAU EXISTANTE ET SOUTERRAINE
— — — —	SERVICE EXISTANT ET SOUTERRAIN D'ÉLECTRICITÉ
— — — — —	SERVICE EXISTANT ET SOUTERRAIN DE COMMUNICATION
— — — — —	INSTALLATION EXISTANTE SOUS HAUTE TENSION ET DE TYPE SUSPENDU
— — — — —	FILS EXISTANTS DE SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE, DE TYPE SUSPENDU
— STM —	NOUVEL EGOUT PLUVIAL ET SOUTERRAIN
WV	SOUPAPE EXISTANTE D'EAU
FH	BORNE D'INCENDIE EXISTANTE
MH	PUITS D'ACCÈS EXISTANT
UP	POTEAU TOUT USAGE EXISTANT
GW	PIÈCE D'ANCRAGE ET FIL D'HAUBAN EXISTANTS
BO	BOLLARD EXISTANT
SI	ENSEIGNE EXISTANTE
DC	BORDURE SURBAISSÉE
— — — —	NOUVELLE ENSEIGNE. SE REPORTER AUX NOTES.
P	NOUVEAU LAMPADAIRE PIÉTON. SE REPORTER À L'ÉLECTRICITÉ.
M	NOUVEAU LAMPADAIRE MOYEN. SE REPORTER À L'ÉLECTRICITÉ.
H	NOUVEAU LAMPADAIRE FORT. SE REPORTER À L'ÉLECTRICITÉ.

AT 594, x 841

